

ANIMATIONS NOVEMBRE 2020

Suite au COVID 19, certaines animations prévues sur le calendrier des fêtes sont annulées jusqu'à nouvel ordre.

- ☉ Mercredi 11 Commémoration de la guerre 14/18 à 11h00 (**à huis clos**)
- ☉ Jeudi 12 Collecte de sang - 16 h 00 à 19 h 00 - Salle polyvalente



EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 OCTOBRE 2020

Le Conseil Municipal :

- a décidé d'adhérer à l'Agence Départementale d'Ingénierie pour un coût annuel de 395 euros. Ce service est chargé d'apporter une assistance d'ordre technique, juridique ou financier ;
- a décidé, dans le cadre de la révision du plan local d'urbanisme (PLU) et après consultation, de retenir :
 - ❖ Madame Agnès DALLY-MARTIN en qualité d'urbaniste pour un coût HT, hors mission supplémentaire, de 22 651,00 euros
 - ❖ le cabinet GEONOMIE pour l'évaluation environnementale pour un coût HT de 5 295,00 euros
 - ❖ le cabinet AXIS-CONSEIL pour la numérisation des plans pour un coût HT de 9 000,00 euros ;
- a autorisé le Maire à signer une convention de servitudes avec ENEDIS pour l'implantation d'un coffret en émergence sur la parcelle ZC 222 « Au Chauffaud » (La Morandière) ;
- a confirmé la subvention 2020 à verser au CCAS d'un montant de 5 567 euros. Cette subvention avait été votée lors du budget primitif 2020 ;
- a instauré le temps partiel à raison de 80% pour un agent des services périscolaires ;
- a décidé de rembourser aux familles domiciliées à Certines et ayant des enfants scolarisés à Certines les frais d'abonnement à Rubis' Junior. Pour ce faire les familles devront fournir au secrétariat le justificatif dudit abonnement (carte) et un relevé d'identité bancaire ;
- a pris connaissance de la mutation de Madame Maryse MAURER à compter du 1^{er} décembre 2020 du poste qu'elle occupe à l'accueil à raison de 28 heures pas semaine et décide de créer un nouvel emploi à raison de 35 heures hebdomadaire. Une annonce sera publiée sur le site du Centre de Gestion de l'Ain ;
- a été informé des aides d'urgence COVID 19 apportées par la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse (CA3B) à diverses entreprises Certinoises ;
- a pris connaissance de divers comptes rendus de réunions ou assemblées générales ainsi que l'avancement de divers dossiers.

N.B. : prochaine réunion du conseil municipal : Jeudi 12 novembre 2020 à 20 h 15

ÉTAT CIVIL

Naissances

Djennah VIGOUREUX
Malone BOLAS
Léo RUBIER
Charly DERNARD

19 septembre
30 septembre
4 octobre
12 octobre



Pacs

Marjorie DUVERMY & Laurent ROYER

31 octobre



Mairie de Certines - 01240 CERTINES - Tél. 04 74 51 60 30 - Fax 04 74 42 66 90 - E-mail : mairie@certines.fr - Site : <http://certines.fr/>

Horaires d'ouverture du Secrétariat de Mairie :
Lundi / Mardi / Mercredi / Jeudi / Vendredi : de 9h à 12h - Samedi de 8h30 à 11h30